



VTT DEPARTEMENTAL

Samedi 10 Juin 2023





CUGES LES PINS



Contact inscriptions: Justine SPODYMEK 07.86.36.93.49

Contact parcours: Nicolas SPODYMEK 06.76.79.16.63

MANIFESTATION DEPARTEMENTALE DE VTT

Commune de Cuges-les-pins, le Samedi 10 Juin 2023

REGLEMENT

<u>ARTICLE 1:</u> L'amicale des sapeurs-pompiers de Cuges-les-pins, organise sous l'égide de l'Union départementale des pompiers des Bouches-du-Rhône, et en étroite collaboration avec le SDIS 13, la manifestation départementale 2023 de VTT.

Article 2 : Le VTT est ouvert à deux catégories de participants :

- Tous les sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, JSP, retraités, agents administratifs et techniques inscrits sur les registres des centres et adhérents à l'Union Départementale des pompiers des Bouches-du-Rhône. Ces derniers seront classés en fonction de l'article 3.
- Les membres du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille ainsi qu'aux familles. Ces derniers ne seront classés uniquement qu'au classement général. Ils devront fournir un certificat médical, conformément à l'annexe 4.

Article 3 : Les catégories sont les suivantes :

Féminine Toutes catégories confondues.
Catégorie VTT électrique Toutes catégories confondues.

Junior
Espoir
Senior
Master 1
Master 2
Master 3
Moins de 18 ans de 19 à 22 ans de 19 à 22 ans de 23 à 29 ans de 23 à 39 ans de 40 à 49 ans de 50 ans et plus

Article 4: Le parcours est unique pour tous les participants.

Un parcours <u>de 7,5 KM</u> pour les enfants <u>de 8 à 14 ans</u> encadré par un adulte sera proposé le jour de la course.

Il s'agit d'une découverte sans classement.

Article 5 : L'engagement est fixé à 15€ par coureur quelle que soit la catégorie.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE. LES INSCRIPTIONS DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE TRANSMISES PAR MAIL A : amicale.sp.cuges@gmail.com

ET ETRE ENVOYEES PAR COURRIER (Annexe 1/2/3/4)

ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT A:

Amicale des sapeurs-pompiers de Cuges les pins

Chemin de la feutrière - 13780 cuges les pins

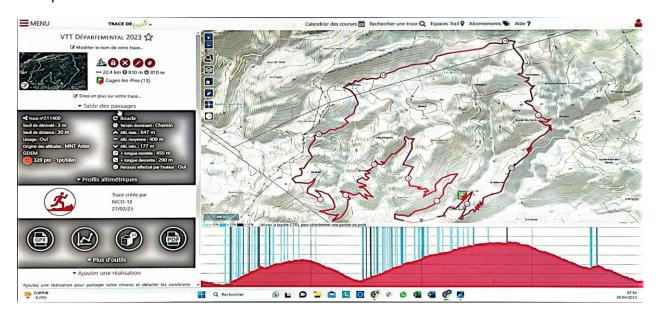
AVANT LE SAMEDI 3 JUIN 2023

Article 6: PARCOURS

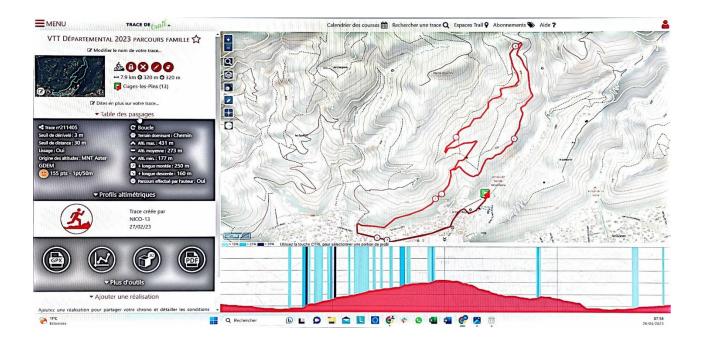
. La remise des dossards se fera de <u>08H30 à 09H30.</u>

Le départ de la course VTT électrique 22 kilomètres à 10H00

Le départ de la course VTT 22 kilomètres à 10H15



Le départ de la course VTT électrique 7,5 kilomètres à **10H30** Le départ de la course VTT 7,5 kilomètres à **10H45**.



Article 7: SECURITE

Le port de casque à coque rigide, jugulaire fermée est obligatoire durant toute l'épreuve.

Article 8:

Pourront être disqualifiés les concurrents ne respectant pas les règles suivantes :

- Non port du casque
- Action dangereuse envers un autre concurrent ou une tierce personne
- Non visibilité du dossard
- Tout geste ne respectant pas l'esprit sportif
- Tout refus d'obtempérer envers les commissaires de course.

Article 9: INSCRIPTIONS

Ne seront acceptés que les dossiers complets reçus <u>avant le samedi 3 Juin 2023</u> comprenant les pièces ci-dessous :

- La feuille d'engagement individuelle adulte (Annexe 1)
- La feuille d'engagement pour les mineurs (Annexe 2)
- La feuille récapitulative d'inscription par centre de secours (Annexe3)
- Le certificat médical pour les agents extérieurs au SDIS (Annexe 4)
- Le chèque du montant de l'inscription pour le nombre de participants à l'ordre de : **Amicale SP CUGES.**

<u>Article 10 :</u> Le matériel utilisé devra être conforme à la réglementation UCI concernant les « courses VTT ». L'assistance mobile en course est interdite. Seule une assistance « postée » est autorisée.

Article 11 : La remise des récompenses se déroulera sur le site dès la fin des épreuves

<u>Article 12</u>: L'amicale des sapeurs-pompiers de Cuges les pins se réserve le droit de modifier le règlement ou d'annuler la manifestation en cas d'intempérie ou de force majeure.

La manifestation se déroulera au jardin de la ville

Chemin de La Ribassée

Pour les véhicules des participants se rendre au parking de l'Ecole Simone Veil

FEUILLE D'ENGAGEMENT INDIVIDUELLE ADULTE

CENTRE DE SECOURS / GROUPEMENT / SERVICE :
NOM :
PRENOM:
DATE DE NAISSANCE :
CATEGORIE:
STATUTS:
SPVSPP
○ ANCIEN

o AATS

FEUILLE D'ENGAGEMENT POUR LES MINEURS

CENTRE DE SECOURS / SECTION JSP DE
NOM :
PRENOM:
DATE DE NAISSANCE :
JSPSPV
ATTESTATION D'APPARTENANCE POUR LES MINEURS
Je soussigné Commandant le centre de secours
De, atteste que la personne mentionnée sur la fiche d'inscription ci dessus est à ce jour règlementairement inscrite sur les registres du corps ou à la section de JSP de, est à jour de sa visite médicale et ne présente pas de contre-indication à la pratique d'activité sportive.
« De plus, une attestation a été au préalablement remplie autorisant l'enfant à subir une hospitalisation ou une intervention chirurgicale en cas d'accident lors des compétitions sportives. »
Date:
Signature et cachet :

FICHE RECAPITULATIVE D'INSCRIPTION

<u>NOM</u>	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE
Nombre de participan			
	al=€		
	ATTESTATION D	'APPARTENANCE	
Je soussigné	Comm	nandant le centre de se	cours
ded'inscription ci-dessus de secours de	, atteste que les pe sont à ce jour règlemer	ersonnes mentionnées s ntairement inscrites sur jour de leurs visites mé	sur la feuille
		Date	<u>:</u> :
		Sign	ature et cachet :

Certificat médical pour les agents extérieurs

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
Je soussigné, Dr ne présente pas de contre-indication à la pratique du VTT en compétition.
Le